

Gabon - Turquie

Deux accords pour doper les investissements et le commerce

FA.

Libreville/Gabon

DEUX mois après sa prise de fonction en qualité de ministre de la Promotion des investissements, du Commerce, du Tourisme et d'Industrie, Madeleine E. Berre vient de donner un coup d'accélérateur aux relations d'affaires entre le Gabon et la Turquie. Sa récente visite dans ce pays a abouti à deux accords importants, nécessaires à la densification des relations bilatérales d'affaires. D'abord, et conformément à leur pratique, les hommes

d'affaires turcs réclamaient, depuis la visite au Gabon de leur chef de l'Etat, un cadre conventionnel d'investissement et de facilitation des affaires. C'est dans ce cadre qu'un accord de création du Conseil d'affaires a été signé à Istanbul, le 3 novembre 2016, entre le Gabon et la Turquie, représentés respectivement par Jean-Bernard Boumah, président de la Confédération patronale gabonaise (CPG) et Ömer Cihad Vardan, président des relations économiques internationales de Turquie (DEIK), l'équivalent de la CPG.

Ce conseil conjoint instaure



Photo : D.R

La ministre Madeleine Berre, s'entretenant avec le ministre de l'Economie de la République de Turquie, Nihat Zeybekci.

des réunions alternatives dans les deux pays au moins une fois par an, pour examiner les accomplissements et

les opportunités dans les domaines du commerce, des investissements, des infrastructures, de la

construction, de la coopération industrielle et technologique.

En outre, pour encourager les échanges, le conseil conjoint d'affaires soutiendra l'organisation des salons et des expositions commerciales, ainsi qu'un échange d'expériences dans le domaine de la formation et de l'assistance aux PME/PMI.

Le deuxième accord est un mémorandum d'entente entre l'Agence nationale de promotion des investissements du Gabon (ANPI) et l'ISPAT (Investment support and promotion agency), son homologue

turc).

Suite à ces deux accords, la ministre Madeleine E. Berre entend, courant 2017, franchir un palier supplémentaire dans la concrétisation des relations d'affaires entre le Gabon et la Turquie. On parle d'élaboration de projets concrets à financer, d'organisation de la 2e réunion du Comité économique mixte, d'une volonté d'établir des négociations commerciales spéciales. Avec un maître-mot pour le Gabon : mobiliser les financements, faire aboutir des partenariats public-privé (PPP) qui créent des emplois et de la richesse pour le pays.